



Vous êtes suivi(e) par :
 Max Muster (+352 XXX XX XX)

Max Muster
 Musterstrasse 2
 2540 Luxembourg

Max Muster
 Portefeuille de client 20.XXX.XXX.XXX
 Compte courant CHF
 N° 20.XXX.XXX.XXX
 IBAN LUXX XXXX XXXX XXXX XXXX X

Luxembourg, XX. XX. XXXX

Calcul des frais avant la réalisation de votre vente

Numéro de référence : XXXXXXXXXXXX

Conformément à votre ordre, nous avons calculé pour vous les coûts et les frais accessoires d'après la liste des prix et des prestations valable ce jour.

Actions		SONY GROUP (Rg)			
		N° de valeur Telekurs : 763300			
		ISIN : JP3435000009			
1'000.00	Prix estimatif	JPY 13'105.00		CHF	77'136.03
				CHF/JPY	0.5757

Frais liés aux transactions		CHF	1'835.83	2.38 %
Commissions de service de la banque		CHF	1'689.28	2.19 %
Frais de service dus à des tiers/administrations		CHF	146.55	0.19 %
Coût du produit (inclus dans le prix de produit)		CHF	0.00	0.00 %

Frais réguliers		CHF	0.00	0.00 %
Commissions de service de la banque		CHF	0.00	0.00 %
Frais de service dus à des tiers/administrations		CHF	0.00	0.00 %
Coûts du produit (inclus dans la valeur de marché)		CHF	0.00	0.00 %

Frais totaux ¹ la première année :		CHF	1'835.83	2.38 %
Frais totaux ¹ tous les ans à partir de la deuxième année:		CHF	0.00	0.00 %

¹ Les frais totaux se composent des frais liés aux transactions et des frais réguliers.
 Coûts du produit ne sont pas pris en compte.

Autres informations sur les coûts				
Libéralités en provenance ou en faveur de tiers		CHF	0.00	0.00 %
Prix de vente (sous réserve d'un montant de placement constant et de l'utilisation du tarif actuel des frais)		CHF	1'835.83	2.38 %

Avis sans signature

Informations sur l'attestation de frais

Si les frais réels ne sont pas connus, ils sont estimés, notamment à l'aide des valeurs enregistrées lors de transactions conclues précédemment. Lors d'une transaction d'achat, lors de l'estimation des prix de vente, on part de l'idée que la future vente aura lieu via le même canal (en ligne ou par téléphone), sur la même place financière et au même prix. Le montant des frais réellement décomptés peut différer plus ou moins du montant des frais estimés, en fonction de la complexité de la transaction.

En cas de modification de l'ordre (par exemple, de changement de la limite ou de changement de la place financière), aucune nouvelle attestation de transparence des coûts n'est établie.

Les coûts et les frais accessoires liés aux services d'investissement et aux services auxiliaires respectent notre brochure de prix. Les frais mentionnés dans la section « Frais réguliers » sont dus indépendamment d'une transaction et sont débités périodiquement de votre compte. Le montant de ces frais est déterminé par la valeur moyenne des actifs détenus dans votre portefeuille. Les montants indiqués sont calculés en fonction de la part de la transaction dans la valeur moyenne. Les cas où aucuns frais périodiques n'ont été convenus et où les frais sont facturés avec la transaction font exception.

Sur votre demande, nous vous ferons parvenir une liste détaillée des frais prévus. Votre conseillère ou votre conseiller clientèle se tient à votre entière disposition pour répondre à vos éventuelles questions.